

MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Métiers du plâtre et de l'isolation : en plâtrerie sèche (mise en œuvre de plaques de plâtre) et traditionnelle (réalisation d'enduits), sur plafonds modulaires, et dans l'isolation intérieure thermique et acoustique

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple
- Organiser son intervention et son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
- Implanter un ouvrage
- Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- Mettre en œuvre un plafond modulaire
- Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages
- Replier le chantier

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger, rendre compte oralement
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- Construire un ouvrage en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et numérique des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Arts appliqués
- Les ouvrages
- Technologie de construction
- Techniques, procédés et moyens de mise en œuvre

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers
8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation :
formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH
www.btpcfa-pdl.com/49
www.btpcfa-pdl.com/72
www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation à l'attestation d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 – annexe 5)
- Préparation à l'attestation de montage/démontage et utilisation d'échafaudages roulants (R457)
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - UP1 Étude et préparation d'une intervention
 - UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
 - UP3 Réalisation de travaux spécifiques
- > Domaine général :
 - UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
 - UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
 - UG3 EPS
 - UG4 Prévention Santé Environnement
 - UG5 Langue vivante : Anglais
- > Epreuves facultatives :
 - UF1 : Langue vivante 2
 - UF2 : Arts appliqués et cultures artistiques
 - UF3 : Mobilité

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35319). Retrouvez toutes les informations relatives à la certification (certificateur, date d'enregistrement de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Carreleur-Mosaïste
- > CAP Peintre applicateur de revêtements
- > CAP Staffeur ornemaniste
- > Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- > BP Métiers de la piscine
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > BP Peintre applicateur de revêtements